

Direction de la Formation, Tout au Long de
la Vie et de la Vie Etudiante (DF/TLV/VE)

Dakar, le 2 mai 2025

**NOTE D'INFORMATION N° CESAG/ DF/TLV/VE /2025-.....-...
OUVERTURE D'UNE SESSION DE VALIDATION DES TRAVAUX DE FIN DE FORMATION¹ DES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES
PARCOURS MBA ET MASTER DU CESAG
Session avril 2025**

La Direction de la Formation, Tout au Long de la Vie et de la Vie Etudiante (DF/TLV/VE) du CESAG porte à la connaissance des étudiants et stagiaires que les dates de validation des travaux de fin de formation des étudiants du CESAG pour la session d'avril 2025 sont fixées comme suit :

- Date d'ouverture de la plateforme pour soumission des travaux : 02 mai 2025 à 00 h GMT
- Date limite de soumission des travaux : 19 mai 2025 à 23 h 59 mn GMT
- Date de la soutenance : à partir du 22 mai 2025

Tout étudiant qui souhaite présenter devant le jury son Travail de Fin de Formation (TFF) doit soumettre via la plateforme ledit document accompagné de :

- la convention d'encadrement ;
- la fiche d'enregistrement du thème ;
- d'une autorisation de dépôt (signé par l'encadreur) ;
- d'une autorisation de publication (signé par une personne autorisée par la structure d'accueil) ;
- d'un engagement de non-plagiat (signé par l'étudiant)
- d'un certificat de non-plagiat.

Les documents suscités sont téléchargeables sur le site du CESAG.

Par ailleurs, la soumission des travaux de fin de formation est conditionnée à l'obtention d'un quitus délivré par le CESAG, attestant que l'étudiant a rempli ses obligations financières envers le CESAG et qu'il a restitué tous les documents empruntés à la bibliothèque.

Il est de la responsabilité des étudiants de s'assurer qu'ils sont à jour de leurs obligations financières et qu'ils ont restitué tous les documents empruntés avant de soumettre leur demande de quitus.

Cette session est destinée aux étudiants suivants :

- inscrits dans les parcours Master durant les années académiques 2021-2023 ; 2022-2024 et 2023-2025
- inscrits dans les parcours MBA durant les années académiques 2022-2023 ; 2023-2024 et 2024-2025

Encadré

Tout rapport avec un niveau de plagiat supérieur à 20% sera systématiquement rejeté et le soumissionnaire sera considéré comme défaillant à la session en objet. Pour éviter tout désagrément, chaque étudiant est invité à faire passer le rapport de son Travail de Fin de Formation dans un logiciel de plagiat avant sa soumission.

La politique de non-plagiat du CESAG est accessible sur le site Internet via le lien suivant :
https://www.cesag.sn/images/Politique_de_non_plagiat.pdf

Les cérémonies de soutenance se feront essentiellement en présentiel. Chaque étudiant est invité à respecter les consignes et exigences du CESAG.

Nos équipes restent disponibles pour vous fournir des informations complémentaires. Pour toute difficulté d'accès à la plateforme, veuillez contacter M. Modou MAR, Chef de Service des Scolarités disponible au : modou.mar@cesag.edu.sn.

Le Directeur de la Formation, Tout au
Long de la Vie et de la Vie Etudiante

Professeur Bertin CHABY

